

FONDAMENTAUX DU MONTAGE D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Organisation

Cette formation est dispensée sur **2 journées de 14 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site bcompetences.com

Objectif

Être capable de définir les différents types de montage d'opération d'aménagement.

Formateur

Stanley GENESTE, Gérant, consultant expert en urbanisme et aménagement chez Guam Conseil

Public et prérequis

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 720 € HT**

Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous formations@bcompetences.com

Contenu de la formation

Les montages juridiques et économiques sont essentiels à la réussite d'un projet urbain. Cette formation vise à dresser le panorama des montages d'opérations d'aménagement. Grâce à cette formation, mettez-vous à niveau de tous ces outils avant de vous former à des montages opérationnels plus complexes ou nouveaux.

INTRODUCTION A L'AMENAGEMENT

- L'acte d'aménager : définition, objectif : diviser, viabiliser, céder des terrains constructibles
- Le cadre juridique d'une opération d'aménagement
- Les différents modes opératoires d'aménagement envisageables selon les contextes locaux

LES MODES DE REALISATION

- Les modes de réalisation publics
- Les modes de réalisation privés
- Le mode de réalisation avec les propriétaires
- Tableau comparatif et critères de choix

LES DIFFERENTS TYPES D'AUTORISATION D'URBANISME POUR AMENAGER

-
- 1 postulat de base CU : lotissement sauf si Art. R 422-2 du CU
- Les différents régimes d'autorisation du lotissement : le permis d'aménager et la déclaration préalable
- La division primaire
- La zone d'aménagement concerté
- Le permis de construire valant divisions
- Les autres détachements parcellaires
- Tableau comparatif et critères de choix

LA FISCALITE DE L'AMENAGEMENT

- La taxe d'aménagement
- Le régime de participation en zone d'aménagement concerté
- Le projet urbain partenarial
- Tableau comparatif et critères de choix

URBANISME DIRIGE OU URBANISME NEGOCIE

- L'urbanisme dirigé à travers le Plan Local d'Urbanisme
 - Contenu d'un PLU
 - Les procédures d'adaptation du PLU
- L'urbanisme négocié à travers le contrat
 - Les protocoles d'aménagement

LES AUTORISATIONS REGLEMENTAIRES A OBTENIR

- L'évaluation environnementale
- La loi sur l'eau
- Les zones de compensation
- Les autres autorisations
- L'articulation avec la participation du public

Quiz de synthèse et bilan de la formation

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : formations@bcompetences.com, par téléphone : 01 86 95 72 10.

Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse formations@bcompetences.com

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.